



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TRILPORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

*SESSION ORDINAIRE
Séance du 23 septembre 2019*

N°2019/76 : DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET EAU

L'an deux mille dix-neuf le lundi 23 septembre à 20H00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint-Exupéry, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 17 septembre 2019

Etaient présents : 18

Mesdames, Messieurs, Jean-Michel MORER, Danielle BOURGUIGNON, Camille FASSI, Francine BERTHAUX, Michel EBERHART, Geneviève LEGUAY, Manuel MEZE, Roselyne WALGER, Joaquim DA CRUZ, Stide MARQUEZ, Denise GONON, Ange AMBROSIO, Isabelle YEROMONAHOS, Azdine RAMDAN, Fathia BEN MABROUK, Eric KRAEMER, Geneviève CAIN, Serge MAGLIOZZI.

Pouvoirs : 3

Monsieur Gérard MORAUX à Monsieur Jean-Michel MORER, Madame Annick PANE à Madame Geneviève LEGUAY, Madame Françoise VASSELON à Monsieur Manuel MEZE.

Absents excusés : 6

Monsieur Christophe BLONDEL DEBLANGY, Monsieur Emmanuel FONKING, Madame Elise BEAUFORT-LAMBERT, Madame Isabelle GUILA CORNIL, Monsieur Patrick AUGÉY, Madame Clémence LAUMONIER.

Monsieur Camille FASSI a été élu secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis de la commission Finances/administration générale du 9 septembre 2019,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré

A L'UNANIMITE

Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20190923-2019-076DEL-DE
Date de télétransmission : 26/09/2019
Date de réception préfecture : 26/09/2019

APPROUVE la décision modificative n° 1 au budget eau 2019 suivante :

SECTION INVESTISSEMENT

CHAP	ARTICLE	INTITULE	DEPENSES	RECETTES	OBJET
164	1641	Emprunt		35 000,00	emprunt pour la réalisation des travaux rue Joffre
20	203	frais études	-10 000,00		prévision budgétaire non utilisée
21	2158	Autres immobilisations corporelles	45 000,00		travaux rue Joffre (renouv. des canalisations)
		TOTAL	35 000,00	35 000,00	

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
 POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX
 Le
 Publié le
 ACTE RENDU EXECUTOIRE
 Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,
 Jean-Michel MORER

